

Le gouvernement prend des mesures afin d'inciter les citoyens à utiliser l'informatique

Le premier comité interministériel pour la société de l'information (CISI) s'est tenu le 10 juillet 2003. À son issue, Claudie Haignéré, ministre délégué à la Recherche et aux Nouvelles technologies, a présenté les mesures préconisées pour « renforcer la confiance en l'internet du grand public et des familles, et permettre à un nombre croissant de Français de se familiariser avec les technologies ». De plus, la ministre a annoncé la création de deux nouvelles instances : d'une part un groupe de surveillance du spam, dont la mission sera « d'informer et de mettre en garde » les internautes vis-à-vis des messages commerciaux non sollicités et d'autre part, le groupement interministériel pour la protection de la société de l'information, dont l'objectif sera de renforcer la lutte contre la criminalité en réseau.